
« LE BILLOCHET DU JONGLEUR »
18e Prix annuel du patrimoine ontarien
attribué par le Centre franco-ontarien de folklore

APPEL DE MISE EN CANDIDATURE

Par l'attribution de son prix annuel du patrimoine ontarien « Le Billochet du jongleur », le Centre franco-ontarien de folklore veut applaudir et faire connaître le mérite particulier d'une personne, d'un groupe de personnes, d'un organisme, d'une institution, d'une entreprise ou d'un événement qui aura fait une contribution exceptionnelle pour la reconnaissance, la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine oral franco-ontarien, tel qu'il est défini dans son mandat.

La contribution exceptionnelle du candidat pourra prendre diverses formes : avoir produit une oeuvre, une activité ou un autre apport marquant, susceptible de promouvoir le patrimoine oral de l'Ontario français, ou avoir apporté au Centre franco-ontarien de folklore une collaboration soutenue dans l'exercice de son mandat. La durée de la participation considérée peut s'étendre sur plusieurs années ou, au moins, comprendre l'année qui précède le concours.

Éligibilité : Le Centre franco-ontarien de folklore recevra la candidature d'une personne, d'un groupe, d'un organisme, d'une institution, d'une entreprise ou d'un événement.

Mise en candidature : Pour présenter une candidature, il suffit de faire parvenir une lettre, contenant le nom et les coordonnées de la personne, du groupe, de l'organisme, de l'institution, de l'entreprise ou de l'événement suggéré, la nature de sa contribution, une brève explication de son caractère exceptionnel, le tout accompagné du nom, des coordonnées et de la signature du promoteur au Centre franco-ontarien de folklore avant le 17 janvier 2020. On ne peut pas présenter soi-même sa propre candidature.

Sélection du récipiendaire : Le Centre franco-ontarien de folklore établira une liste des candidats éligibles à partir des inscriptions reçues et des suggestions qui lui auront été faites, et il formera un comité chargé d'apprécier leur qualité et de recommander un lauréat.

Prix : Le prix « LE BILLOCHET DU JONGLEUR » se compose d'un certificat officiel attestant la nature de la contribution du lauréat et d'une bourse d'une valeur de 250 \$ accompagne ce prix.

Attribution : Le prix sera décerné au lauréat au Souper du patrimoine qui aura lieu le 22 février 2020.

Adresse : Le Centre franco-ontarien de folklore,
935, chemin du lac Ramsey, Université de Sudbury, Sudbury (Ontario) P3E 2C6
Téléphone : (705) 675-8986 / Télécopieur : (705) 675-5809 / Courriel : cfof@cfof.on